

SQY met en œuvre le pass sanitaire pour l'ensemble de ses équipements

Le pass sanitaire entre en vigueur depuis le 21 juillet pour tous les équipements pouvant accueillir 50 personnes et plus. SQY met aux normes l'accès à l'ensemble de ses équipements et veillera à la présentation d'un pass sanitaire valide.

Dans le cadre de la mise en place du pass sanitaire, Saint-Quentin-en-Yvelines s'adapte. Depuis le 21 juillet, l'ensemble des équipements qui reçoivent 50 personnes et plus sont soumis au contrôle d'accès. (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...).

Le contrôle du pass sanitaire dans les structures saint-quentinoises se fera dans le respect des textes juridiques en vigueur et conformément aux droits des usagers (loi n° 2021-689 du 31 mai 2021, décret n° 2021-699 du 1^{er} juin modifié par le décret n° 2021-955 du 19 juillet 2021). Un affichage informatif, à destination des usagers, sera installé dans chaque lieu.

Les sites et événements concernés sont :

Les séances de cinéma de plein de La Commanderie

Un agent de sécurité assurera le contrôle du pass sanitaire dès la séance du 22 juillet et pour toutes les autres.

Pour la piscine intercommunale des Clayes-sous-Bois :

Le décret sur la mise en place du pass sanitaire est pris. Il permet le contrôle d'accès par un agent de sécurité et/ou des agents habilités de la fonction publique territoriale.

Pour les médiathèques et le musée de la ville :

Le décret sur la mise en place du pass sanitaire est pris. Il permet le contrôle d'accès par un agent de sécurité et/ou des agents habilités de la fonction publique territoriale.

Le pass sanitaire et sa mise en œuvre

Un pass sanitaire valide et valable correspond à un schéma vaccinal complet OU un test RT-PCR négatif de moins de 48 h OU un certificat de rétablissement (test RT-PCR positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

Début août 2021, il sera également obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.

D'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste par la suite si nécessaire selon la situation épidémique.

Les gestes barrières, le port du masque et la vigilance de tous restent essentiels dans la lutte contre la pandémie. Le vaccinodrome de SQY reste ouvert tout l'été et permet à chacun de réaliser un parcours vaccinal complet dans les meilleures conditions.

Contact presse

Maiwenn Pibouleau
01 39 44 81 22 / 07 79 82 73 36
maiwenn.pibouleau@sqy.fr

 @sqy78  @sqy